

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2020 DAC 588 Subvention (1.000 euros) et signature de l'avenant n°1 avec l'association Parcours pour la réalisation de ses actions dans le quartier Porte de Vanves (14e)

PROJET DE DELIBERATION**EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Au titre des projets culturels élaborés dans les quartiers populaires, je vous propose, par le présent projet, d'apporter notre soutien à l'association Parcours au titre de l'année 2020.

L'association Parcours a pour but de soutenir la création audiovisuelle et de produire, diffuser et soutenir des projets culturels qui favorisent la rencontre des publics en s'inscrivant dans une démarche participative et citoyenne. En 2020, l'association poursuit les ateliers d'initiation aux outils vidéo et d'éducation à l'image avec le foyer Gergovie. Parcours propose également des événements cinéma toute l'année dans les foyers élaborés avec les résidents et les habitants du quartier, et alimentés par leurs propres réalisations vidéo. Des sorties culturelles et artistiques complètent le projet.

Compte tenu de l'intérêt que ce projet présente pour le public parisien, je vous propose d'attribuer à cette association une subvention de 1.000 euros au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la Ville et de m'autoriser à signer l'avenant joint à ce projet.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris